

DOSSIER D'INSCRIPTION Rentrée 2025

Photo
OBLIGATOIRE

CLASSE DEMANDEE _____

- 4^{ème} 3^{ème} 2^{nde} GT 2^{nde} Pro NJPF 1^{ère} Pro GMNF 1^{ère} G 1^{ère} STAV
 T^{ale} G T^{ale} STAV T^{ale} Pro GMNF

RENSEIGNEMENT DE L'ÉLÈVE _____

Nom : Prénoms : Sexe : M F
 Né(e) le : __ | __ | ____ Commune de naissance : Code postal :
 Pays : Nationalité(s) :
 Portable de l'élève :
 Mail de l'élève :@.....

N° INE **Impératif** (Numéro connu sur un bulletin trimestriel / convocation examen / relevé de notes ou par votre établissement actuel)

9 chiffres + 2 lettres : _ _ _ _ _

Carte Génération Hauts de France :

Je possède une carte Oui Non Numéro de la carte :

Langues Vivantes **A** Anglais Espagnol Allemand
 Langues Vivantes **B** Anglais Espagnol Allemand Autres

Statut Externat ½ pension Internat

Inscription Equitation Oui 1 heure /sem 2heures /sem
 Non

Inscription transport navette Crépy-en-Valois: Compiègne Senlis Paris Foch En réflexion

↳ Observations (médicales ou autres)

.....
.....

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
 PROPOSITION RDV

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ACTUEL

Année scolaire 20__ - 20__ Classe :

Établissement : Public Privé

Adresse :

Code postal : ____ Commune :

Dans son établissement actuel votre enfant bénéficie-t-il d'un dossier ?

PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) Oui (fournir 1 copie) Non

PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) Oui (fournir 1 copie du PPS et GEVASCO) Non

PAI (Plan d'Accueil Individualisé) Oui (fournir 1 copie) Non

REPRESENTANTS DE L'ELEVE

Représentant 1 Nom : Prénom

père mère Autre

Situation de famille Mariés Concubins Pacs Séparés Divorcés Célibataire Veuf

Adresse :

Code postal Commune :

Tel Domicile Portable

Mail

Profession

Représentant 2 Nom : Prénom

père mère Autre

Adresse :

Code postal Commune :

Tel Domicile Portable

Mail

Profession

FACTURATION

A destination	Part	%	Par prélèvement mensuel	Par chèque au trimestre	1 seul versement à la rentrée
Aux parents		%			
Au père		%			
A la mère		%			
Autre (préciser)		%			

Pour les parents divorcés ou séparés merci de nous fournir impérativement la copie de l'acte de jugement de divorce ou de séparation.

La famille atteste avoir eu connaissance des tarifs applicable pour l'année scolaire :

Père oui non

Mère oui non

Autres oui non

Préciser _____

Comment avez-vous connu l'Institut Charles Quentin ?

- Lors d'une Journée Portes Ouvertes Salons – Forum Site Internet Réseaux sociaux
 Bouches à oreilles Anciens élèves Campagne SMS Journaux-presse
 Flyers dans boîtes aux lettres Spot radio Etablissement scolaire actuel
 Autres (préciser) _____

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION

- o Copie des 3 bulletins trimestriels ou des 2 semestres de l'année scolaire en cours
- o Copie des 3 bulletins trimestriels ou des 2 semestres de l'année scolaire N-1
- o Une lettre de l'enfant (manuscrite de préférence ou dactylographiée) présentant son projet professionnel, ses passions, loisirs et sa motivation pour intégrer l'établissement

Fait à : le :
Signature du ou des responsables

Les renseignements demandés dans cette fiche sont obligatoires pour permettre l'inscription définitive de l'élève.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès à l'ensemble des informations personnelles vous concernant Recueillies par l'Institut Charles Quentin et, le cas échéant, du droit de rectification, ainsi que d'un droit d'opposition à leur conservation.
Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous contacter par courrier postal en joignant à votre demande la copie de votre pièce d'identité.



soyez nos ambassadeurs !

**Recevez
200€**

en parrainant un nouvel élève !

Conditions générales

Offre valable pour l'année scolaire de l'inscription. La somme de 200 euros sera déduite de la facture à partir de février de l'année scolaire en cours sous réserve que le ou la filleul(le) soit toujours scolarisé(e) à date.

Cette offre sera caduque en cas de défaut de paiement du parrain ou de la marraine.

Le dossier sera refusé sans les coordonnées complètes du parrain ou de la marraine le jour de l'inscription du jeune.

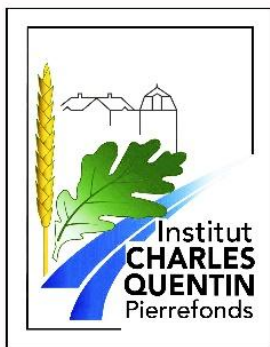
Aucune demande nous pourra être faite après l'inscription du ou de la filleul(le).



**PARRAINAGE !
2025-2026**

Parrain / Marraine		Filleul/ Filleule	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Adresse		Classe	
CP			
VILLE			
Tel			
Mail			





VALIDATION ET CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

A l'issue de votre rendez-vous, vous **recevrez par mail**, du service administratif la **confirmation d'admission de votre enfant** au sein de l'Institut.

Confirmer votre inscription _____

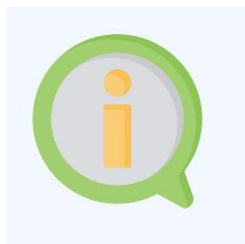
Votre inscription sera confirmée à réception dans les meilleurs délais des éléments ci-dessous :

- 1 chèque de 150 euros correspondant aux frais de dossier (encaisser à réception)
- L'autorisation de prélèvement mensuel SEPA accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire qui vous a été remis lors du rendez-vous d'inscription (1 autorisation par payeur)
- Le bon de commande des vêtements kit rentrée polo+sweat
- 1 photo d'identité de l'élève (nom, prénom, classe au dos)
- Copie du livret de famille
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité recto/verso de l'élève
- Copie de l'acte de jugement de divorce pour les parents divorcés (le cas échéant si pas déjà fourni)
- Pour les enfants de plus de 16 ans, 1 copie de l'attestation de recensement et/ou certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

à partir de fin juin

- 1 extrait du certificat de radiation délivré par l'établissement scolaire précédent
- Copie du 3^{ème} bulletin trimestriel ou du 2^{ème} semestre de l'année en cours à réception du bulletin

partie détachable à remettre à la famille à l'issue du rdv



Plus d'informations
www.charlesquentin.com
03 44 42 80 40



Lycéen ? Apprenti ?

Demande ta carte Génération #HDF !

De nombreux avantages jusqu'à 200 €*



* 200 € pour les apprentis en 1^{re} année
100 € pour les 2^{ndes}
55 € pour les 1^{ers} et Terminales.

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr

POUR TOUTES INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel gratuits



DEMANDER VOTRE CARTE

en vous connectant sur le site de la région Hauts de France

COMMANDER LES LIVRES

en vous connectant sur le site de l'ARBS



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

COMMANDE DE VOTRE PACK EN LIGNE
LIVRAISON À LA RENTRÉE
RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

www.arbs.com



ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES

- Je sélectionne mon pack livres**
Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.
- Je valide ma commande en ligne**
Votre établissement scolaire prend en charge votre adhésion ainsi que la première échéance de votre commande.
- Je récupère mon pack livres dans mon établissement scolaire**
- Je revends mes livres**
À la fin de l'année, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.
- Je ne paie pas la 2^{ème} échéance**
Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.

COMMANDEZ SUR NOTRE SITE WWW.ARBS.COM

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?

- Assistance en ligne sur www.arbs.com
- 03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
9h00 - 18h00 de Juin à Septembre
- @ARBS_ASSO ARBS

AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE !

Commandez avant le 25 août !

NOS SOLUTIONS PACK LIVRES EN VIDÉO !

Flashez le code !



RDV D'INSCRIPTION

Cadre réservé à la Direction

Année de ref	Classe	Moyenne				
		T 1	Sem 1	T 2	T 3	Sem 2
Année en cours						
Année N-1						

TRAVAIL

DECISION A L'ISSUE DU RDV D'INSCRIPTION
Cadre réservé à la Direction

- Admis Refusé motif
- Sous réserve motif

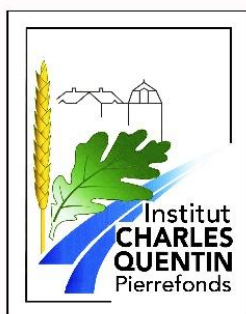
Proposition de convention banc d'essai

Date Classe

Mise sous contrat

Travail d'été oui non Matières à travailler :

Mise sous contrat Travail Discipline



PROJET EDUCATIF

Fondé par l'abbé Charles Quentin en 1947, l'Institut Charles Quentin est un établissement privé, catholique, d'enseignement général et technologique agricole, lié à l'Etat par contrat.

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture, l'Institut assume une mission de service public en collaboration avec la Région Picardie. Il répond aux 5 missions confiées par le Ministère de l'Agriculture :

- **Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue.** Ainsi, l'Institut comprend un lycée d'enseignement général et technologique agricole (de la 4^{ème} au BTS), un centre de formation continue et d'apprentissage (formations post-bac). Les pôles de compétences de l'établissement portent sur les filières scientifiques, de l'agroenvironnement, de la forêt, de la distribution et du commerce.
- **Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes** par l'aide à la définition d'un véritable projet professionnel et à l'orientation, par une solide préparation aux examens, par l'aide à l'insertion professionnelle et par l'éducation à la citoyenneté.
- **Contribuer aux activités de développement d'expérimentation et de recherche appliquée** essentiellement grâce aux nombreux liens avec la profession et les organismes professionnels.
- **Participer à l'animation et au développement des territoires ruraux** par la mise en place de partenariats et l'accueil de nombreuses manifestations dans ses locaux.
- **Participer à des actions de coopération internationale** en favorisant les échanges, et les voyages d'élèves, d'étudiants et d'apprentis grâce à nos partenaires (l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande, Madagascar...)

Sous tutelle de l'enseignement catholique diocésain, l'Institut est affilié au **CNEAP** (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé), un réseau regroupant près de 200 établissements. L'appartenance à l'enseignement catholique l'invite, avec l'investissement de deux sœurs de la Communauté Saint Jean dans l'équipe pastorale, à :

- servir l'homme, ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité
- mettre à disposition toutes les richesses du message évangélique ...
- proposer aux jeunes chrétiens les moyens de grandir dans la Foi

Afin de développer son offre de formation, l'Institut a établi un partenariat avec la Maison Française, établissement voisin, sous tutelle des sœurs de la Sainte Croix de Jérusalem. Ce partenariat permet de proposer la préparation de la série ES du BAC, il a été étendu à la rentrée 2013, avec l'installation du collège Jacques Sevin (classes de 6^{ème} et 5^{ème}) sur le site de l'Institut. Ce transfert permet d'offrir aux familles des villages environnants un accès plus facile et aux élèves des locaux plus adaptés.

L'établissement doté d'internats, est situé au cœur de la forêt de Compiègne, au pied du Château de Pierrefonds, dans un parc arboré de 13 ha. Les élèves, étudiants et apprentis, avec l'aide d'une équipe pédagogique disponible, étudient en effectif raisonnable, dans un esprit familial. En complément, les diverses activités sportives et culturelles proposées sont propices au bien-être.

L'Institut prend à cœur de promouvoir des valeurs non seulement chrétiennes mais aussi universelles telles que le respect, l'ouverture à l'autre, la confiance et la solidarité. Par conséquent, il accueille TOUS les élèves dans le respect des différences. Le développement de la personne est au centre des préoccupations de l'équipe éducative.

La collaboration avec les familles est indispensable. En effet, le rôle des parents est primordial : ce sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'Association des Parents d'Elèves participe à la vie de l'établissement au travers des conseils (d'administration, d'établissement, de classe...), de la pastorale, des commissions, des sorties et des voyages. Des rencontres régulières, des espaces numériques et collectifs facilitent les liens entre les familles et l'établissement.

L'Institut a pour vocation d'**accompagner**, de **construire** et de faire **s'épanouir** chaque jeune afin qu'il trouve un sens à sa vie et soit acteur de celle-ci.

ACCOMPAGNER

Pour identifier et réaliser son *projet personnel* en partenariat avec la famille ou le tuteur légal : favoriser une qualité d'écoute et un suivi personnel pour une meilleure connaissance de soi

- susciter la curiosité
- responsabiliser
- être autonome

CONSTRUIRE

Pour développer son *projet personnel et professionnel*

- favoriser le goût de l'effort et le sens du travail
- encourager l'engagement
- acquérir un savoir et des méthodes de travail
- privilégier la découverte (stages, voyages, échanges...)
- s'inscrire dans la vie professionnelle et sociale
- s'ouvrir à l'international

S'EPANOUIR

Pour vivre pleinement son *projet personnel*

- dans le respect des personnes, de la différence, des droits et des devoirs de chacun, de l'environnement
- dans le souci d'entraide, de solidarité et d'ouverture aux autres
- dans la découverte et l'approfondissement des valeurs humaines, chrétiennes et d'ouverture au monde en toute liberté

Le projet personnel contribue au développement de chaque jeune. **A l'Institut Charles Quentin**, l'équipe éducative se mobilise sa construction le plus tôt possible : un jeune qui a un projet pourra se projeter dans l'avenir et sera plus motivé pour suivre sa formation. L'équipe s'efforce de donner ou redonner confiance par l'écoute individuelle, le soutien scolaire, le tutorat, le travail en équipe, l'aide méthodologique et l'accompagnement (établissement à échelle humaine).

L'équipe éducative favorise le goût de l'effort et le sens du travail bien fait en favorisant et en encadrant particulièrement les projets, les dossiers et les stages en entreprise : **Module d'Initiative Locale**, projet commercial, concours pédagogiques, **Projet d'Initiative** et de **Communication**, rapport de stage, dossier technologique,

Des rencontres professionnelles, des activités sportives et sorties culturelles, des animations pastorales, sont proposées par l'établissement afin de susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit nécessaire au jeune pour ajuster SON PROJET et déterminer SON ORIENTATION.

L'apprentissage de l'autonomie et la prise de responsabilité progressive sont encouragés par les démarches pédagogiques, les ateliers et la participation active à la vie de l'établissement : conseil d'établissement, délégués, internat, foyer, restauration.

Le PROJET doit amener l'élève à être un acteur dans notre société où il connaît ses droits, mais aussi ses devoirs, et dont l'épanouissement personnel ne se fait pas à l'encontre de l'autre, mais avec lui.

**Accompagner et construire pour s'épanouir dans
le dépassement et l'espérance**

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de
prélèvement
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **INSTITUT CHARLES QUENTIN** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **INSTITUT CHARLES QUENTIN**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identifiant du créancier (ICS) : FR15ZZZ324302

Débiteur

Votre Nom

Votre
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Créancier

INSTITUT CHARLES QUENTIN

1 rue Sabatier

60350 PIERREFONDS

France

Paiement : Récurrent/répétitif Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.



Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB

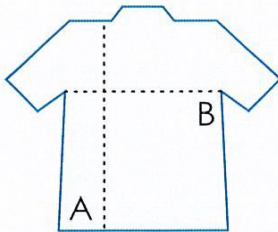
A nous retourner dûment complété



Bon de commande des vêtements

Chaque année, l'établissement offre aux nouveaux élèves entrants un polo et un sweat à l'effigie de l'Institut. Tous les élèves et étudiants ont l'obligation de porter l'un ou l'autre (selon la saison) lors de sorties à l'extérieur (cinéma, théâtre, PIC...)

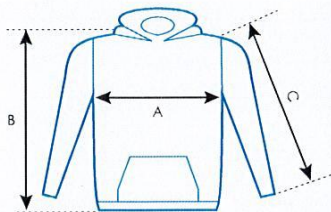
Les élèves et étudiants ayant déjà reçu leurs vêtements offerts lors d'une rentrée précédente, peuvent en commander de nouveaux (vêtement perdu, taille trop petite, vêtement abîmé...). Ce deuxième trousseau sera facturé.



Polo 100 % coton
blanc, à col 3 boutons
broderie cœur du logo de l'Institut

Guide des tailles :

Tailles	S	M	L	XL	XXL
A/B en cm	70/50	72/53	74/56	76/59	79/62



Sweat 80 % coton, 20 % polyester
bleu marine, à capuche et cordons
broderie cœur du logo de l'Institut et broderie dos du nom de l'Institut

Guide des tailles :

Tailles	S	M	L	XL	XXL
A en cm	51,5	55	58,5	62	65,5
B en cm	65,5	67,5	69,5	71,5	73,5
C en cm	62,5	63,5	64,5	65,5	66,5

Bon de commande des vêtements

NOM : Prénom :
Classe : Nouvel entrant : oui non

Pour les commandes supplémentaires, merci de nous remettre le paiement par chèque en même temps que le bon de commande.

Vêtements offerts par l'Institut (uniquement pour les nouveaux entrants)

	Taille
Polo	
Sweat	

Commande supplémentaire à la charge de la famille

	Taille	Quantité	Prix Unitaire TTC	Total
Polo			15,00 €	
Sweat			25,00 €	
			Total	